

COMMENT SE (PRE-)INSCRIRE À L'ECOEA ?

PRÉ-INSCRIPTION DU 6 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2023

**Vous êtes admissible à l'examen
d'entrée au CRFPA ?**

Félicitations ! Rendez-vous sur notre site internet
<https://fi.avocats-ecoa.fr/espaceprive/pre-inscription>

Vous êtes docteur en droit ?

Envoyez un mail à l'adresse
formation.initiale@avocats-ecoa.fr avec votre
nom, prénom et la copie de votre doctorat pour
accéder à la pré-inscription en ligne

Après validation
par l'ECOEA

Accédez à l'espace en ligne de pré-inscription en
indiquant votre nom-prénom puis cliquez sur
«Rechercher votre compte»

Indiquez votre adresse mail pour recevoir
vos codes d'accès et faites votre choix entre :

Reporter votre inscription pour l'année suivante

Vous pré-inscrire en renseignant les informations
demandées (*civilité, coordonnées, scolarité, photo...*)
et en réglant les frais de dossier de 55€ par carte bancaire
(*déductibles du coût pédagogique en cas d'inscription définitive*)

INSCRIPTIONS DU 1^{er} AU 15 DÉCEMBRE 2023

Dossier d'inscription à télécharger sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr et à nous retourner
complété avec les annexes et les pièces à fournir en *version papier* soit par voie postale soit par dépôt en
mains propres au secrétariat de l'école au plus tard le 15 décembre 2023 à 17h.

RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE LE 11 JANVIER 2024

RENTRÉE À L'ECOEA LE 12 JANVIER 2024

À très vite !